

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1729

18 juillet 2013

SOMMAIRE

Active Logistic Systems S.A.	82975	Marketing & Reseaux S.à.r.l.	82991
Almacantar (Centre Point) S.à r.l.	82975	Marketing & Reseaux S.à.r.l.	82991
Büro Tec	82988	MDC Commercial Finance (Luxembourg) S.à r.l.	82992
Global Value & Growth	82990	Mediterranean Real Estate Management S.A.	82992
H.I.G. Comark Holdings S.à r.l.	82970	Merl Invest S.A.	82991
H.I.G. Europe - Bezier S.à r.l.	82970	Merrill Lynch Equity S.à r.l.	82950
H.I.G. Europe - Synseal II S.à r.l.	82971	Millicom Telecommunications S.A.	82972
H.I.G. Luxembourg Holdings Twenty S.à r.l.	82971	Minorca Investment S.A., SPF	82972
IK Investment Partners S.à r.l.	82954	Mobi-Décor S.A.	82991
Ileos Holdco S.à r.l.	82946	Naste Holding S.A.	82988
Interlock Investholding S.à r.l.	82967	NEP Senec Gardens S. à r.l.	82990
Iridium Investholding Sàrl	82967	Participations Alpa S.A.	82972
Jenebe International S.à r.l.	82968	Payment Technologies Financiere	82972
KAM Credit Investors 2 S.à r.l.	82967	Recy Systems S.A.	82972
KAM Mezzanine Investors 2 S.à r.l.	82969	SES Engineering (Luxembourg) S.à r.l. ...	82972
Kam Mezzanine Investors 3 S.à r.l.	82969	SES TechCom S.A.	82973
KAM Mezzanine Investors S.à r.l.	82968	Shai Holding S.A.	82973
Kim Ken Sàrl	82968	Teal Holdco S.à r.l.	82973
Las Dunas International S.A.	82971	Terre & Mer S.A.	82973
LCP (Overseas) Financial Holdings S.à r.l.	82992	Threestones Capital Management S.A. ..	82973
Leetchi Corp. S.A.	82969	Tiger Properties S.A.	82975
Lemar S.A.	82969	Torsch Financière S.A., SPF	82973
Lexan Trade S.A.	82970	Torsch Private Equity S.A.	82974
Lion/Gem Lux 1 GP S.à r.l.	82971	Total View Holding	82974
Lomold Investment Holdings S.à r.l.	82970	Total View Holding	82974
Luxhold S.A.	82976	Truck Trading Luxembourg S.A.	82974
Luxmaster S.A.	82992	United Foundries Holding S.à r.l.	82974
Luxomega S.à r.l.	82957	Unité Finance S.à r.l.	82974
Maghreb Invest Luxembourg S.A.	82984	VC Investor S.à r.l.	82975
Maghreb Invest Luxembourg S.A.	82991	Vitech S.à r.l.	82975
Maghreb Invest Luxembourg S.A.	82986	Wickler Frères Exploitation S.à.r.l.	82975

Ileos Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 165.320.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth day of April.

Before Us, Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders (the Shareholders) of Ileos Holdco S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26A, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Commerce and Companies Register under number B 165.320 (the Company). The Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, notary residing in Luxembourg, on November 28, 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 213, page 10212, of January 25, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on April 19, 2013 pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting was presided over by Mrs Christina SCHMIT, private employee with professional address in Junglinster.

The Chairman appointed as secretary, and the Meeting elected as scrutineer Mrs Ekaterina DUBLET with professional address in Junglinster.

The bureau of the Meeting having thus been formed, the Chairman declared that:

I. the Shareholders (present or represented) and the number of the shares they hold are shown on an attendance list. This attendance list as well as the proxies, after having been signed *in varietur* by the representative(s)/proxyholder(s) of the Shareholders and the bureau of the Meeting, will remain annexed to the present minutes.

II. as appears from said attendance list, the entire share capital of the Company is present or represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III. the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notices;
2. Amendment of article 6 of the Articles;
3. Insertion of a new article 20 of the Articles; subsequent re-numbering of the following articles of the Articles; and
4. Miscellaneous.

IV. the Meeting has unanimously taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices requirements, the Shareholders considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to amend the Articles in order to add a provision pursuant to which any shareholder of the Company shall have the right to grant security over the shares it holds in the Company and, as a result of such security, the beneficiary of that security shall be entitled to exercise the voting rights attached to the pledged shares, as well as to convene a general meeting of shareholders of the Company and submit proposals thereto, as permitted under, and in accordance with, the relevant Transaction Security (as defined in article 20.1 of the Articles).

Consequently, the Meeting resolves to amend article 6 of the Articles which must henceforth read as follows:

" Art. 6. Shares in registered form.

6.1 All Shares of the Company shall be issued in registered form.

6.2 A share register shall be kept by the Company or by one or more persons designated thereto by the Company, and such share register shall contain the name of each holder of Shares, his residence or elected domicile as indicated to the Company and the number of Shares held by him.

6.3 The inscription of the shareholder's name in the share register evidences his right to such Shares.

6.4 The Manager may accept and enter in the share register a transfer on the basis of any appropriated document(s) recording the transfer between the transferor and the transferee, subject to the transfer provisions set forth in the present Articles.

6.5 Shareholders shall provide the Company with an address to be entered into the share register, to which all notices and announcements may be sent. Shareholders may, at any time, change their address as entered into the share register by means of a written notification to the Company.

6.6 The Company recognizes only one single owner per Share. If one or more Shares are jointly owned or if the ownership of such Share(s) is disputed, all persons claiming a right to such Share(s) have to appoint one single attorney

to represent such Share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such Share(s).

6.7. Any shareholder of the Company shall have the right to grant security over the Share(s) it holds in the Company and, as a result of such security, the beneficiary of that security shall be entitled to exercise the voting rights attached to the pledged Share(s), as well as to convene a general meeting of shareholders of the Company and submit proposals thereto, as permitted under, and in accordance with, the relevant Transaction Security (as defined in article 20.1 of the Articles)."

Third resolution

The Meeting resolves to insert a new article 20 of the Articles which shall read as follows:

" Art. 20. Adverse Corporate Decisions.

20.1 For the purpose of this article 20 and article 6, the following capitalized terms shall have the following meanings:

Adverse Corporate Decision shall mean:

(a) any amendment to the majority rules applicable to the appointment or revocation of the management and/or legal representatives of the Company or Ileos Group S.A.S. which would have the direct or indirect effect of the Parent (in respect of the Company) or the Company (in respect of Ileos Group S.A.S.) losing the right to appoint or revoke the management and/or legal representatives of the Company or Ileos Group S.A.S. acting solely and without justification and without delay or notice;

(b) any change to the (i) corporate form of a Group Luxco (other than Parent) or Ileos Group S.A.S. or (ii) corporate nationality of the Group Luxco or any displacement of its registered office or central administration to a place outside of its jurisdiction of incorporation;

(c) any merger involving, or liquidation of a Group Luxco or Ileos Group S.A.S.;

(d) any action or decision of any kind by a Group Luxco or any other member of the Group whose purpose is to establish that the centre of main interest of a Group Luxco is not in Luxembourg; or

(e) any change to the registered office of Ileos Group S.A.S. (to the extent that the competent court for any bankruptcy proceedings would cease to be the same);

in each case unless the Agent (acting on the instructions of the Super Majority Lenders) gives its prior written consent;

Agent shall mean Société Générale;

Group Luxco shall mean the Company, New Luxco and the Parent;

Ileos Group S.A.S. shall mean a French société par actions simplifiée registered under the Paris Register of Commerce and Companies under number 538 082 454;

Majority Lenders shall have the same meaning ascribed to it in the SFA;

Parent shall mean Ileos Midco S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 166.052;

Super Majority Lenders shall have the same meaning ascribed to it in the SFA;

New Luxco shall mean Ileos, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), with registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies; and

SFA shall mean any French law governed senior facility agreement which might be entered into, from time to time, by and between, inter alios, the Company and Société Générale, as agent.

Transaction Security shall mean any security interest, pledge, charge of, or other right in rem created over shares in the Company in connection with the SFA.

20.2 Any decision which is an Adverse Corporate Decision can only be taken at a general meeting of shareholders of the Company.

20.3 The Agent has an information right relating to proposed amendments to the Articles which constitute an Adverse Corporate Decision, and such decision will not be valid unless such information requirement is complied with and the Majority Lenders have given consent."

The Meeting further resolves to re-number the following articles of the Articles in order to take into account the insertion of the above new article 20 of the Articles.

Costs

The expenses, costs, fees and outgoings borne by the company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately one thousand one hundred euro (EUR 1,100).

Nothing else being on the agenda, the Meeting is adjourned.

Whereof the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with Us the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatrième jour d'avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires (les Actionnaires) de Ileos Holdco S.C.A., une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26 A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.320 (la Société). La Société a été constituée suivant un acte du notaire instrumentant, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 213, page 10212 du 25 janvier 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 19 avril 2013 suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Christina SCHMIT, employée privée, avec adresse professionnelle à Junglinster.

Le Président nomme comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Ekaterina DUBLET, employée privée, avec adresse professionnelle à Junglinster.

Le bureau de l'Assemblée étant ainsi formé, le Président a déclaré que:

I. les Actionnaires (présents ou représentés) ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varientur par le(s) représentant(s)/mandataire(s) des Actionnaires ainsi que le bureau de l'Assemblée, resteront annexées au présent procès-verbal.

II. comme indiqué sur ladite liste de présence, la totalité du capital social de la Société est présente ou représentée à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée peut statuer valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

III. l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification de l'article 6 des Statuts;
3. Insertion d'un nouvel article 20 des Statuts; renumérotation subséquente des articles suivants des Statuts; et
4. Divers.

IV. l'Assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Actionnaires se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de modifier les Statuts afin d'ajouter une disposition en vertu de laquelle tout actionnaire de la Société sera autorisé à consentir une sûreté sur les actions qu'il détient dans la Société et, en raison de cette sûreté, le bénéficiaire de cette sûreté sera autorisé à exercer les droits de vote attachés aux actions nanties, à convoquer une assemblée générale des actionnaires de la Société, à soumettre des propositions en ce sens, comme autorisé selon, et conformément à, la sûreté en question.

Par conséquent, l'Assemblée décide de modifier l'article 6 des Statuts qui doit désormais avoir la teneur suivante:

« Art. 6. Actions sous forme nominative.

6.1 Toutes les actions de la Société seront émises sous forme nominative.

6.2 Un registre des actions sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personne(s) désignée(s) à cet effet par la Société, et ce registre des actions renseignera le nom de chaque détenteur des Actions, sa résidence ou son domicile élu tel qu'indiqué à la Société ainsi que le nombre d'Actions qu'il détient.

6.3 L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actions atteste de son droit qu'il détient pour ces Actions.

6.4 Le Gérant peut accepter et inscrire dans le registre des actions une cession sur base de tout document approprié qui enregistre la cession entre le cédant et le cessionnaire, sous réserve des dispositions relatives à la cession exposées dans les présents Statuts.

6.5 Les Actionnaires fourniront à la Société une adresse à mentionner dans le registre des actions, à laquelle tous les avis et annonces peuvent être envoyés. Les actionnaires peuvent, à tout moment, changer leur adresse telle qu'elle apparaît dans le registre des actions par une notification écrite à la Société.

6.6 La Société ne reconnaît qu'un seul et unique propriétaire par Action. Si une ou plusieurs Actions sont détenues conjointement ou si la propriété de cette Action ou de ces Actions est contestée, toutes les personnes qui revendiquent un droit à cette Action ou à ces Actions doivent nommer un seul et unique représentant afin de représenter cette Action ou ces Actions envers la Société. Si ce mandataire n'est pas désigné, tous les droits attachés à cette Action ou à ces Actions seront suspendus.

6.7 Tout actionnaire de la Société sera autorisé à consentir une sûreté sur le(s) Action(s) qu'il détient dans la Société et, en raison de cette sûreté, le bénéficiaire de cette sûreté sera autorisé à exercer les droits de vote attachés à (l') (aux) action(s) nantie(s), et à convoquer une assemblée générale des actionnaires de la Société, à soumettre des propositions en ce sens, comme autorisé selon, et conformément à la sûreté en question.»

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'insérer un nouvel article 20 aux Statuts qui aura la teneur suivante:

« Art. 20. Décisions Défavorables de la Société.

20.1 Pour les besoins du présent article 20, les termes suivants utilisés et écrits en caractère gras auront les significations qui leur sont attribuées ci-dessous:

Décision Défavorable de la Société aura la signification suivante:

(a) toute modification des règles de majorité applicables à la nomination ou à la révocation de la gérance et/ou des représentants légaux de la Société ou Ileos Group S.A.S. qui aurait pour effet direct ou indirect que la Société Mère (en ce qui concerne la Société) ou la Société (en ce qui concerne Ileos Group S.A.S.) perde le droit de nommer ou de révoquer la gérance et/ou les représentants légaux de la Société ou que Ileos Group S.A.S. agisse exclusivement et sans justification et sans délai ou avis;

(b) toute modification (i) de la forme sociale d'un Groupe de Sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) (autre que la Société Mère) ou Ileos Group S.A.S. ou (ii) de la nationalité du Groupe de Sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) ou tout déplacement de son siège social ou administration centrale vers un lieu en-dehors de son territoire de constitution;

(c) toute fusion qui implique un Groupe de Sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) ou Ileos Group S.A.S., ou la liquidation d'un Groupe de Sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) ou Ileos Group S.A.S.;

(d) toute action ou décision de quelque nature que ce soit par un Groupe de sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) ou tout autre membre du Groupe qui a pour but d'établir que le centre des intérêts principaux d'un Groupe de sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) n'est pas à Luxembourg; ou

(e) toute modification du siège social de Ileos Group S.A.S (dans la mesure où le tribunal compétent en matière de procédures de faillite ne serait plus le même);

dans chaque cas à moins que l'Agent (qui agit suivant les instructions des Prêteurs ayant une Super Majorité ou prêteurs Super Majoritaires, the Super Majority Lenders) donne son consentement écrit au préalable;

Agent signifiera Société Générale;

Groupe de Sociétés Luxembourgeoises (Group Luxco) signifiera la Société, la Nouvelle Société Luxembourgeoise (New Luxco) et la Société Mère;

Ileos Group S.A.S. signifiera une société par actions simplifiée de droit français immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 538 082 454;

Prêteurs Majoritaires aura la signification qui lui est attribuée dans le SFA;

Société Mère signifiera Ileos Midco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26 A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 166.052;

Prêteurs Super Majoritaires aura la signification qui lui est attribuée dans le SFA;

Nouvelle Société Luxembourgeoise (New Luxco) signifie une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26 A, Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg; et

SFA signifiera tout senior facility agreement de droit français pouvant être conclu, de temps à autre, entre, entre autres, la Société et Société Générale, en tant qu'agent.

20.2 Toute décision qui est une Décision Défavorable de la Société ne peut être prise qu'en assemblée générale des actionnaires de la Société.

20.3 L'Agent dispose d'un droit d'information en ce qui concerne les modifications statutaires proposées qui constituent une Décision Défavorable de la Société, et cette décision ne sera pas valable à moins que cette exigence en matière de renseignements ne soit satisfaite et que les Prêteurs Majoritaires n'aient donné leur consentement.»

L'Assemblée décide ensuite de renuméroter les articles suivants des Statuts afin de prendre en considération l'ajout du nouvel article 20 susmentionné des Statuts.

Frais

Les dépenses, frais, honoraires et débours qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à environ mille cent euros (EUR 1.100).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, rédigé et passé à Junglinster, à la date précitée des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Lecture et traduction du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec nous le présent acte.

Signé: Christina SCHMIT, Ekaterina DUBLET, Jean SECKLER

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2013. Relation GRE/2013/1820. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013071982/238.

(130088568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Merrill Lynch Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 220.315.176,90.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 124.670.

In the year two thousand and thirteen, on the tenth day of May.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg

There appeared:

Merrill Lynch Equity Scotland Limited Partnership, having its registered office at Edinburgh, EH3 9EP, Scotland, United Kingdom, registered with the Companies House of Scotland under number 10661 (the Sole Shareholder),

hereby duly represented by Iulia Gay, jurist with professional address at the office of Loyens & Loeff, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, acting in her capacity as duly authorised representative, by virtue of a proxy given on 22 April 2013.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing party is the Sole Shareholder of Merrill Lynch Equity S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the RCS under the number B 124.670, incorporated by a deed received by Maître Henry Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on February 5, 2007, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 753 on May 2, 2007 (the Company). [The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains, on March 10, 2010, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1078 dated on May 21, 2010 (the Articles).]

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Decision to change the corporate object so that it shall read as follows:

"The Company qualifies as a professional of the financial sector subject to the law of 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended (the LFS).

The Company may act as investment advisor within the meaning of article 24 of the LFS, broker in financial instruments within the meaning of article 24-1 of the LFS, commission agent within the meaning of article 24-2 of the LFS, private portfolio manager within the meaning of article 24-3 of the LFS, professional acting for its own account within the meaning of Article 24-4 of the LFS, registrar agent within the meaning of article 25 of the LFS, client communication agent within the meaning of article 29-1 of the of LFS, financial sector administrative agent within the meaning of article 29-2 of the of LFS and professional carrying on securities lending within the meaning of article 28-5 of the LFS.

The Company may acquire participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and manage such participations.

The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any manner any stock, shares and other participation, securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments, in particular listed equities and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. The Company may lend securities or enter into any form of derivatives contracts based on any kind of assets, index or other underlying items. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries or affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of its subsidiaries or affiliated companies or to guarantee securities lending and, generally, for its own benefit and that of its subsidiaries or affiliated companies. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without obtained the required authorisation.

The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against equity market exposure, credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

2. Miscellaneous.

III. The Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves, with effect as from the day of the present meeting, to change the corporate object so that it shall read as follows:

Art. 3. Corporate object.

"3.1 The Company qualifies as a professional of the financial sector subject to the law of 5 April 1993 relating to the financial sector, as amended (the LFS).

3.2 The Company may act as investment advisor within the meaning of article 24 of the LFS, broker in financial instruments within the meaning of article 24-1 of the LFS, commission agent within the meaning of article 24-2 of the LFS, private portfolio manager within the meaning of article 24-3 of the LFS, professional acting for its own account within the meaning of Article 24-4 of the LFS, registrar agent within the meaning of article 25 of the LFS, client communication agent within the meaning of article 29-1 of the of LFS, financial sector administrative agent within the meaning of article 29-2 of the of LFS and professional carrying on securities lending within the meaning of article 28-5 of the LFS.

3.3 The Company may acquire participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and manage such participations.

3.4 The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any manner any stock, shares and other participation, securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments, in particular listed equities and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. The Company may lend securities or enter into any form of derivatives contracts based on any kind of assets, index or other underlying items. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.5 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries or affiliated companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of its subsidiaries or affiliated companies or to guarantee securities lending and, generally, for its own benefit and that of its subsidiaries or affiliated companies. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without obtained the required authorisation.

3.6 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against equity market exposure, credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.7 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object."

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand three hundred euro (EUR 1,300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dixième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette,

A comparu:

Merrill Lynch Equity Scotland Limited Partnership, dont le siège social est établi au 15 Lauriston Place, Edimbourg, EH3 9EP, Ecosse, Royaume-Uni, immatriculée auprès du Companies House of Scotland sous le numéro 10661 (l'Associé Unique)

dûment représentée par Iulia Gay, juriste avec adresse professionnelle au cabinet Loyens & Loeff, 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé, en vertu d'une procuration donnée le 22 Avril 2013.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux autorités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La partie comparante est l'associée unique de Merrill Lynch Equity S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 4, rue Albert, L-1246 Luxembourg, immatriculée au RCS sous le numéro B 124.670, constituée par un acte passé devant Maître Henry Hellinckx, notaire résident à Luxembourg, le 5 février 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 753, daté du 2 mai 2007 (la Société). [Les statuts de la Société furent amendés pour la dernière fois par un acte passé devant Maître Roger Arrensdorff, notaire résidant à Mondorf-les-Bains, le 10 mars 2010, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1078, daté du 21 mai 2010 (les Statuts).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision de changer l'objet social qui doit être lu comme suit:

«La Société se qualifie en tant que professionnel du secteur financier régi par la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier (LSF).

La Société peut agir en tant que conseiller en investissement au sens de l'article 24 de la LSF, courtier en instruments financiers au sens de l'article 24-1 de la LSF, commissionnaire au sens de l'article 24-2 de la LSF, gérant de fortunes au sens de l'article 24-3 de la LSF, professionnel intervenant pour compte propre au sens de l'article 24-4 de la LSF, agent teneur de registre au sens de l'article 25 de la LSF, agent de communication à la clientèle au sens de l'article 29-1 de la LSF, agent administratif du secteur financier au sens de l'article 29-2 de la LSF et professionnel effectuant des prêts sur titres au sens de l'article 28-5 de la LSF.

La Société peut acquérir des participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelle que forme que ce soit et gérer ces participations.

La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autre instruments de dette, en particulier des titres cotés, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. La Société peut prêter des titres ou conclure toute forme de contrats d'instruments dérivés fondés sur toute sorte d'actifs, index ou autres points sous-jacents. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales ou sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de ses filiales ou sociétés affiliées ou garantir le prêt de titres et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de ses filiales ou sociétés affiliées. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre le risque de marché, les risques de crédit, de fluctuations monétaires, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

2. Divers

III. L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de changer l'objet social qui doit être lu comme suit:

Art. 3. Objet social.

«3.1 La Société se qualifie en tant que professionnel du secteur financier régi par la loi modifiée du 5 avril 1993 relative au secteur financier (LSF).

3.2 La Société peut agir en tant que conseiller en investissement au sens de l'article 24 de la LSF, courtier en instruments financiers au sens de l'article 24-1 de la LSF, commissionnaire au sens de l'article 24-2 de la LSF, gérant de fortunes au sens de l'article 24-3 de la LSF, professionnel intervenant pour compte propre au sens de l'article 24-4 de la LSF, agent teneur de registre au sens de l'article 25 de la LSF, agent de communication à la clientèle au sens de l'article 29-1 de la LSF, agent administratif du secteur financier au sens de l'article 29-2 de la LSF et professionnel effectuant des prêts sur titres au sens de l'article 28-5 de la LSF.

3.3 Pourvu que cela soit conforme à son objet social, la Société peut acquérir des participations, au Luxembourg ou à l'étranger, dans toute société ou entreprise sous quelle que forme que ce soit et gérer ces participations.

3.4 La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autre instruments de dette, en particulier des titres cotés, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. La Société peut prêter des titres ou conclure toute forme de contrats d'instruments dérivés fondés sur toute sorte d'actifs, index ou autres points sous-jacents. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.5 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales ou sociétés affiliées. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de ses filiales ou sociétés affiliées ou garantir le prêt de titres et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de ses filiales ou sociétés affiliées. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.6 La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre le risque de marché, les risques de crédit, de fluctuations monétaires, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.7 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille trois cents euros (EUR 1.300,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande de la personne comparante ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, à la requête de la même partie, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Gay, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 mai 2013. Relation: EAC/2013/6227. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013072064/203.

(130088513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

IK Investment Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 97.565.625,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 98.911.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-second of May at three p.m.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. Fatburen Europa B.V., a company duly incorporated under the laws of The Netherlands and having its registered office in Claude Debussylaan 18, Amsterdam 1082 MD, The Netherlands;
2. Mr. Trygve Grindheim, residing at Chalet Grand Chardonnet 10, rue de Ransou 187, 1936 Verbier, Switzerland;
3. Mr. Christopher Masek, residing at 7 Drayton Gardens, London, SW10 9RY, United Kingdom;
4. Mr. Mads Ryum Larsen, residing at South Rise, South Road, St George's Hill, Weybridge, Surrey, KT13 0NA, United Kingdom;
5. Mr. James Yates, residing at 36 Montague Road, Richmond, TW10 6JB, United Kingdom;
6. MAJA Vermögensverwaltungsgesellschaft GmbH, having its registered office at Isestrasse 11 7, D-20149, Hamburg, Germany;
7. Stellaris AB, having its registered office at 32, Orrspelsvägen, S-167 66 Bromma, Sweden and registered with the Registrar of Companies of Sweden under number 556706-4661;
8. International Kapital Investment Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 162242;
9. Comparsio AB, a private limited company (privat aktiefbolag) incorporated under the Swedish law, having its registered office at Eriksgatan 11, 724 60 Västerås and registered with the Trade and Industry Register Bolagsverket under number 556892-0697
10. Anders Petersson, having his address at Haynstrasse 30, 20249 Hamburg, Germany; and
11. IK Investment Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 412 F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 98911.

Here represented by Ms. Elodie Duchêne, attorney at law, residing professionally at Luxembourg, acting by virtue of eleven (11) proxies given in May 2013.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of the registration.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

That they are the actual shareholders of IK INVESTMENT PARTNERS Sàrl, (formerly Industri Kapital Luxembourg Sàrl), a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office in Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 98911, incorporated by a deed of the notary public Maître Joseph Elvinger, residing in Luxembourg, on December 31st, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 316 of March 19th, 2004, the articles of which have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 20 September 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2794 page 134066 of 17 November 2012 (the "Company"). That pursuant to a share redemption agreement dated 22 May 2013, the Company has redeemed four thousand six hundred and nine (4,609) Class C Preference Shares representing all the issued Class C Preference Shares issued by the Company. That the voting rights of the four thousand six hundred and nine (4,609) Class C Preference Shares held by the Company itself are suspended.

All this having been declared, the appearing parties, holding 100% of the share capital of the Company have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

- a) Decision to reduce the Company's subscribed share capital by the amount of fourteen thousand four hundred and three point one hundred twenty-five Euros (EUR 14,403.125) in order to bring the Company's subscribed capital from its current amount of one hundred and eleven thousand nine hundred sixty-eight point seventy-five Euros (EUR 111,968.75) to ninety-seven thousand five hundred and sixty-five point six hundred twenty-five Euros (EUR 97,565.625) by cancellation of all four thousand six hundred and nine (4,609) Class C Preference Shares, with a nominal value of three point one hundred twenty-five Euros (EUR 3.125) each, held by the Company in its portfolio;

b) Modification of the provisions of Article 7.1 (Subscribed and Paid Up Share Capital) of the articles of association of the Company, as amended from time to time (the "Articles"), as a result of the capital reduction; and

c) Miscellaneous.

After approval of the foregoing, the meeting passed the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to reduce the Company's subscribed share capital by the amount of fourteen thousand four hundred and three point one hundred twenty-five Euros (EUR 14,403.125) in order to bring the Company's subscribed capital from its current amount of one hundred and eleven thousand nine hundred sixty-eight point seventy-five Euros (EUR 111,968.75) to ninety-seven thousand five hundred and sixty-five point six hundred twenty-five Euros (EUR 97,565.625) by cancellation of all four thousand six hundred and nine (4,609) Class C Preference Shares, with a nominal value of three point one hundred twenty-five Euros (EUR 3.125) each, held by the Company in its portfolio.

Second resolution

Subsequently, the general meeting decides to amend Article 7.1 (Subscribed and Paid Up Share Capital) of the Articles, that will read as follows.

" **7.1. Subscribed and Paid Up Share Capital.** The Company's corporate capital is fixed at ninety-seven thousand five hundred and sixty-five point six hundred twenty-five Euros (EUR 97,565.625) represented by three thousand five hundred and sixty-seven (3,567) Class A Ordinary Shares, four thousand six hundred and nine (4,609) Class D Preference Shares, four thousand six hundred and nine (4,609) Class E Preference Shares, four thousand six hundred and nine (4,609) Class F Preference Shares, four thousand six hundred and nine (4,609) Class G Preference Shares, four thousand six hundred and nine (4,609) Class H Preference Shares and four thousand six hundred and nine (4,609) Class I Preference Shares, all with a par value of three point one hundred twenty-five Euro (EUR 3.125) and all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company ("société unipersonnelle ") in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

There being no further business, the meeting is terminated.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the present increase of capital, is approximately one thousand three hundred Euro. The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-deux mai à quinze heures.

Par devant, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. Fatburen Europa B.V., une société de droit de néerlandais, ayant son siège social à Claude Debussylaan 18, Amsterdam 1082 MD, Pays-Bas;
2. Monsieur Trygve Grindheim, demeurant à Chalet Grand Chardonnet 10, rue de Ransou 187, 1936 Verbier, Suisse;
3. Monsieur Christopher Masek, demeurant au 7 Drayton Gardens, Londres, SW10 9RY, Royaume Uni;
4. Monsieur Mads Ryum Larsen, demeurant à South Rise, South Road, St George's Hill, Weybridge, Surrey, KT13 0NA, Royaume Uni;
5. Monsieur James Yates, demeurant à 36 Montague Road, Richmond, TW10 6JB, Royaume Uni;
6. MAJA Vermögensverwaltungsgesellschaft GmbH, ayant son siège social à Isestrasse 117, D-20149, Hamburg, Allemagne;
7. Stellaris AB, ayant son siège social au 32, Orrspelsvägen, S-167 66 Bromma, Suède et enregistrée auprès du Registre de Suède sous le numéro 556706-4661;
8. International Kapital Investment Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée gouvernée par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162242, et

9. Comparsio AB, une société à responsabilité limitée gouvernée par les lois de Suède ayant son siège social au Eriksgatan 11, 724 60 Västerås et immatriculée auprès du Registre de Commerce et d'Industrie (Bolagsverket) sous le numéro 556892-0697;

10. Anders Petersson, ayant son adresse au Haynstrasse 30, 20249 Hamburg, Allemagne; et

11. IK Investment Partners S.à r.l., une société à responsabilité limitée gouvernée par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 412 F, Route d'Esch, L-2086 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98911.

Ici représentés par Melle Elodie Duchêne, Avocate à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en vertu de onze (11) procurations datées de mai 2013.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme dit avant, ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

Qu'ils sont les associés actuels de IK INVESTMENT PARTNERS Sàrl, (anciennement Industri Kapital Luxembourg Sàrl), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg, sous le numéro B 98.911 constituée par acte du notaire Joseph Elvinger, demeurant à Luxembourg, le 31 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 316 du 19 mars 2004, les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois selon un acte du notaire instrumentant, le 20 septembre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2794 page 134066 du 17 novembre 2012 (la «Société»).

Que suivant un contrat de rachat de parts sociales daté du 22 mai 2013, la Société a racheté quatre mille six cent neuf (4.609) parts sociales préférentielles de classe C, représentant toutes les parts sociales préférentielles de classe C émises par la Société. Que les droits de vote des quatre mille six cent neuf (4.609) parts sociales préférentielles de classe C détenues par la Société sont suspendus.

Ceci ayant été exposé, les comparants détenant 100% du capital social de la Société ont immédiatement procédé à l'assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I.- L'agenda de l'assemblée est le suivant:

a) Décision de réduire le capital souscrit de la Société d'un montant de quatorze mille quatre cent trois Euros cent vingt-cinq cents (EUR 14.403.125) de façon à ramener le capital souscrit de cent onze mille neuf cent soixante-huit Euros soixante-quinze cents (EUR 111.968,75) à quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq Euros six cent vingt-cinq cents (EUR 97.565,625) par annulation de l'ensemble des quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe C, d'une valeur nominale de trois Euros cent vingt-cinq cents (EUR 3.125) chacune, détenues en nom propre par la Société.

b) Modification de l'Article 7.1. (Capital souscrit et libéré) des statuts de la Société, tels que modifiés (les «Statuts») suite à la réduction du capital social; et

c) Divers.

Après approbation de ce qui précède, l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital souscrit de la société d'un montant de quatorze mille quatre cent trois Euros cent vingt-cinq cents (EUR 14.403.125) de façon à ramener le capital souscrit de cent onze mille neuf cent soixante-huit Euros soixante-quinze cents (EUR 111.968,75) à quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq Euros six cent vingt-cinq cents (EUR 97.565,625) par annulation de l'ensemble des quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe C, d'une valeur nominale de trois Euros cent vingt-cinq cents (EUR 3.125) chacune, détenues en nom propre par la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide en conséquence de modifier l'Article 7.1 des Statuts (Capital souscrit et libéré), qui se lira comme suit:

« **7.1. Capital souscrit et Libéré.** Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent soixante-cinq Euros six cent vingt-cinq cents (EUR 97.565,625) représenté par trois mille cinq cent soixante-sept (3.567) Parts Sociales Ordinaires de Classe A, quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe D, quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe E, quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe F, quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe G, quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe H et quatre mille six cent neuf (4.609) Parts Sociales Préférentielles de Classe I, chacune ayant une valeur nominale de trois Euros et cent vingt-cinq Cent (EUR 3,125) et toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés. Dans la mesure où les articles 200-1 et

200-2 de la Loi sur les Sociétés trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes est estimé à environ mille trois cents Euros

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E.DUCHENE, J.ELVINGER

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 24 mai 2013. Relation.LAC/2013/23572. Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013071989/184.

(130088562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Luxomega S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 177.629.

— STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of May,

Before the undersigned, Francis Kessler, a notary resident in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Stichting Management Omega, a foundation (Stichting) incorporated and organized under the laws of the Netherlands, having its official seat (Statutaire zetel) in Amsterdam and its office address (Bezoekadres) at Tupolevlaan 41, 1119NW Schiphol-Rijk, the Netherlands and registered with the Chamber of Commerce of Amsterdam (Kamer van Koophandel Amsterdam) under number 51885247,

hereby represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private private, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal, and

After signature ne varietur by the authorised representative of the appearing party and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The appearing party, represented as set out above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is Luxomega S.à r.l. (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01.-) each.

5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

6.3. When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

6.4. When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

6.5. A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.6. A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.7. The Company may redeem its own shares, provided:

- (i) it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company shall be managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they shall constitute the board of managers (the Board). The shareholders may decide to appoint managers of two different classes, i.e. one or several class A managers and one or several class B managers.

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

8.2. Procedure

(i) The Board shall meet at the request of any two (2) managers or, where different classes of managers have been appointed, by the joint signatures of any class A manager and any class B manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, provided that if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

(ii) Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two (2) managers or, where different classes of managers have been appointed, by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(iii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 9. Sole manager. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board, the managers or any manager are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholder(s)

Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' written resolutions.

11.1. Powers and voting rights

(i) Unless resolutions are taken in accordance with article resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

(ii) If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

(iii) Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

(iv) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(v) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vi) A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(vii) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half (1/2) of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(viii) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

(ix) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

(x) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

(i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;

(ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and

(iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1st) of July and ends on the thirtieth (30th) of June of each year.

13.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2. If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more statutory auditors (commissaires), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The statutory auditors are subject to re-appointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional provision

The Company's first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on the thirtieth (30th) of June 2013.

Subscription and Payment

Stichting Management Omega, represented as stated above, subscribes for one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares in registered form, having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the Company's disposal.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The sole shareholder resolved to set at three the number of managers, one class A manager and two class B managers, and further resolved to appoint the following person as class A manager and class B manager with immediate effect and for an undetermined period:

class A manager:

- Bertrand Charles TOURNAY, private employee, born 13 June 1951 in Arras, France, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

class B managers:

- Rene BELTJENS, private employee, born on 17 September 1961 in Etterbeek, Belgium, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

- Laurent RICCI, private employee, born on 14 September 1972 in Thionville, France, professionally residing at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states at the request of the appearing party that this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English version prevails.

This notarial deed is drawn up in Esch/Alzette, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the authorised representative of the appearing party.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le six mai,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Stichting Management Omega, une fondation (Stichting) constituée et régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège officiel (Statutaire zete!) à Amsterdam et son adresse (Bezoekadres) au Tupolevlaan 41, 1119NW Schiphol-Rijk, Pays-Bas, immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Kamer van Koophandel Amsterdam) sous le numéro 51885247,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Le nom de la société est Luxomega S.à r.l. (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées (comprenant société mère et société sœur), ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euro (EUR 12.500), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

6.3. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

6.4. Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.5. Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois.

6.6. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.7. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition ou:

(i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou

(ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront le conseil de gérance (le Conseil). Les associés peuvent décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B.

8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation deux (2) gérants, ou, si les associés ont nommé différentes classes de gérants, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, sera au Luxembourg.

(ii) Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que, lorsque les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins

un gérant de classe A et un gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

8.3. Représentation

(i) Lorsque la Société a un gérant unique, la Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

(ii) Lorsque la Société est gérée par un conseil de gérance, la Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux (2) gérants ou, si les associés ont nommé différentes classes de gérants, par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(iii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 9. Gérant unique. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1. (ii), les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

(ii) Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, Quorum, Majorité et Procédure de vote.

(i) Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

(iv) Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(v) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(vi) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vii) Les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(viii) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

(ix) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

(x) Des Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique.

Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(i) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

- (ii) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et
- (iii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1) juillet et se termine le trente (30) juin de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou de(s) gérant(s) et de(s) associé(s) envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(i) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ii) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 14. Commissaires / Réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires doivent montrer que suffisamment de bénéfices et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distributions, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires; et

(iv) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions Générales

17.1. Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 30 juin 2013.

Souscription et Libération

Stichting Management Omega, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (USD 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500).

La montant de douze mille cinq cent euro (EUR 12.500) est à disposition de la Société.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à trois (3), un (1) gérant de classe A et deux (2) gérants de classe B et les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant de classe A et gérants de classe B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

Gérant de classe A:

- Bertrand Charles TOURNAY, employé privé, né le 13 juin 1951 à Arras, France, résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

Gérant de classe B:

- René BELTJENS, employé privé, née le 17 septembre 1961 à Etterbeek, Belgique, résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et

- Laurent RICCI, employé privé, né le 14 septembre 1972 à Thionville, France, résidant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 mai 2013. Relation: EAC/2013/6075. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2013072045/515.

(130088499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Interlock Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 92.708.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 28 mai 2013 à 11h50

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERLOCK INVESTHOLDING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013072002/19.

(130088822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Iridium Investholding Sàrl, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 84.796.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-Ordinaire du 28 mai 2013 à 14h00

le siège social et les bureaux sont déplacés vers l'adresse de Jan Herman van Leuvenheim au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg

à effet du 1^{er} juin 2013.

L'adresse du gérant unique Jan Herman VAN LEUVENHEIM est au 16 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IRIDIUM INVESTHOLDING Sàrl

J H VAN LEUVENHEIM

Gérant unique

Référence de publication: 2013072008/19.

(130088821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

KAM Credit Investors 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 115.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 157.099.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 31 mai 2013 a décidé de clôturer la liquidation volontaire. Les livres et documents sociaux seront déposés pour une période d'au moins 5 années au bureau de la société Avega Services (Luxembourg) S.à r.l., 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour extrait

Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2013072020/16.

(130089263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Jenebe International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.737.600,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 80.602.

—
Veuillez noter que lors du dépôt n° LL130074027 du 10 mai 2013, modifié en date du 13 mai 2013 n° L130074556, il a été omis de préciser la catégorie des gérants qui devrait être comme suit:

Les associés ont élus, en date du 1^{er} mars 2013, en tant que gérants de catégorie B:

- Monsieur Michel van Krimpen, né le 19 février 1968, à Rotterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

- Madame Julia Vogelweith, née le on 25 May 1978, à Strasbourg, France, avec adresse professionnelle au 40, Avenue Monterey, L-2163 Luxembourg

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Pour extrait conforme

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2013072010/19.

(130089117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Kim Ken Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 15, rue d'Audun.

R.C.S. Luxembourg B 40.410.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

—
Par jugement rendu en date du 30 mai 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation de:

- La société à responsabilité limitée KIM KEN SARL (RCS B40.410), avec siège social à L- 4018 ESCH-SUR-ALZETTE, 15, rue d'Audun,

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Thierry SCHILTZ juge au tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, et désigné liquidateur Maître Maïka SKOROCHOD, avocat, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances au Greffe du Tribunal de Commerce avant le 21 juin 2013.

Pour extrait conforme

Maître Maïka SKOROCHOD

Le liquidateur

Référence de publication: 2013072027/19.

(130088858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

KAM Mezzanine Investors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 115.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 157.190.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

—
L'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 31 mai 2013 a décidé de clôturer la liquidation volontaire. Les livres et documents sociaux seront déposés pour une période d'au moins 5 années au bureau de la société Avega Services (Luxembourg) S.à r.l., 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour extrait

Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.

Signature

Liquidateur

Référence de publication: 2013072021/16.

(130089264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

KAM Mezzanine Investors 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 115.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 157.055.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 31 mai 2013 a décidé de clôturer la liquidation volontaire. Les livres et documents sociaux seront déposés pour une période d'au moins 5 années au bureau de la société Avega Services (Luxembourg) S.à r.l., 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour extrait
Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.
Signature
Liquidateur

Référence de publication: 2013072022/16.

(130089265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Kam Mezzanine Investors 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 115.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 157.042.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale extraordinaire de la Société du 31 mai 2013 a décidé de clôturer la liquidation volontaire. Les livres et documents sociaux seront déposés pour une période d'au moins 5 années au bureau de la société Avega Services (Luxembourg) S.à r.l., 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour extrait
Avega Services (Luxembourg) S.à r.l.
Signature
Liquidateur

Référence de publication: 2013072023/16.

(130089266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Leetchi Corp. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 173.459.

EXTRAIT

Il est à noter que suite à un changement d'adresse Monsieur Romain Mazeris, actuel délégué à la gestion journalière est désormais domicilié professionnellement au 14, Rue Aldringen L-1118 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013072048/11.

(130088468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Lemar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 103A, rue des Bruyères.
R.C.S. Luxembourg B 124.138.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 juin 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013072051/11.

(130088721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

H.I.G. Comark Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 169.536.

Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 17 mai 2013, de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS London, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A;
- nomination, avec effet au 17 mai 2013, de Mark Bonham, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013071955/15.

(130088767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

H.I.G. Europe - Bezier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 162.309.

Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 17 mai 2013, de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A;
- nomination, avec effet au 17 mai 2013, de Mark Bonham, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013071956/15.

(130088924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Lomold Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 98.131.

Il est porté à la connaissance de tous que le nom de l'associé LOMOLD UK LIMITED a fait l'objet d'un changement à partir du 3 janvier 2013. A savoir:

- LOMOLD INTERNATIONAL LIMITED

Luxembourg, le 04 juin 2013.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013072055/14.

(130088710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Lexan Trade S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 103.876.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072053/10.

(130088600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

H.I.G. Europe - Synseal II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 150.216.

—
Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 17 mai 2013, de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A;
- nomination, avec effet au 17 mai 2013, de Mark Bonham, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013071957/15.

(130088912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

H.I.G. Luxembourg Holdings Twenty S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 69.012.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 160.743.

—
Par résolutions signées en date du 21 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 17 mai 2013, de la démission de Ricardo Gomez, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant A;
- nomination, avec effet au 17 mai 2013, de Mark Bonham, avec adresse professionnelle au 25, St George Street, W1S1FS Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013071958/15.

(130088851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Las Dunas International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 109.966.

—
Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2013072046/12.

(130088825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Lion/Gem Lux 1 GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 154.182.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013072037/12.

(130089059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Millicom Telecommunications S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.
R.C.S. Luxembourg B 64.899.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072089/9.

(130088492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Minorca Investment S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 150.789.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072091/9.

(130089026) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Payment Technologies Financiere, Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 164.371.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072126/9.

(130088770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Participations Alpa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 55.288.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072138/9.

(130088714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Recy Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, 22, Zone Industrielle.
R.C.S. Luxembourg B 141.266.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072168/9.

(130089003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

SES Engineering (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 35.000,00.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.
R.C.S. Luxembourg B 108.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072194/9.

(130088485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

SES TechCom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6832 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 104.514.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072195/9.

(130088486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Shai Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 47.122.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072199/9.

(130088491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Teal Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 166.257.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072224/9.

(130088674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Threestones Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 146.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072231/9.

(130089062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Terre & Mer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 145.307.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072242/9.

(130088764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Torsch Financière S.A., SPF, Société Anonyme - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 60.447.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072253/9.

(130088826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Torsch Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 155.182.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072255/9.

(130088903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Total View Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 140.988.

Je vous informe par la présente de ma démission de mon mandat d'Administrateur de votre société avec effet immédiat.
Luxembourg, le 29 mai 2013. Romain Bontemps.

Référence de publication: 2013072256/9.

(130088590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Total View Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 140.988.

Je vous informe par la présente de ma démission de mon mandat d'Administrateur de votre société avec effet immédiat.
Luxembourg, le 29 mai 2013. Ralph Bourgnon.

Référence de publication: 2013072257/9.

(130088590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Truck Trading Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Findel, 1, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 170.909.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072264/9.

(130088904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

United Foundries Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 131.729.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072273/9.

(130089067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Unité Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 107.688.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072277/9.

(130089001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

VC Investor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 136.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072286/9.

(130088669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Vitech S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6631 Wasserbillig, 15, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 75.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072291/9.

(130088779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Wickler Frères Exploitation S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9289 Diekirch, 17, rue François-Julien Vannerus.

R.C.S. Luxembourg B 96.305.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072296/9.

(130089237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Tiger Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 135.753.

Les comptes annuels au 30.11.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072383/9.

(130089574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Active Logistic Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072388/9.

(130090204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Almacantar (Centre Point) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 159.603.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013072395/9.

(130090025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2013.

Luxhold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 177.630.

STATUTES

In the year two thousand and thirteen.

On the twenty-third of May.

Before Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach (Grand Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

The company Luxglobal Services S.à r.l., having its registered office in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 160.089,

hereby represented by two of its managers, namely:

- Mr. Rob SONNENSCHNEIDER, director, residing professionally in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, and

- the company Luxglobal Management S.à r.l., having its registered office in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 159.893, the last one represented by two of its managers, namely:

- Mr. Rob SONNENSCHNEIDER, prenamed, and

- Ms. Anja PAULISSEN, private employee, residing professionally in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

The appearing party, represented as aforesaid, has requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which it declares to establish as follows:

Art. 1. Form and Name. There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name of "Luxhold S.A." (the Company).

The Company may have one shareholder (the Sole Shareholder) or several shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of the Sole Shareholder.

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (Luxembourg). It may be transferred within the boundaries of the municipality of Luxembourg by a resolution of the board of directors of the Company (the Board) or, in the case of a sole director (the Sole Director) by a decision of the Sole Director.

Art. 3. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration.

The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting (as defined below) adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in article 19. below.

Art. 4. Corporate object. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and any other securities, including without limitation bonds, debentures, certificates of deposit, trust units, any other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever, including partnerships. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise.

It may further acquire through contributions, firm purchases or options, patents, service marks, trademarks licenses, know-how, confidential information and other industrial, commercial or intellectual property rights and generally hold, license or sublicense those rights, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and to subcontract the management, development, licensing and sublicensing of those rights, including any patents, trademarks and licenses and to obtain and make any registration required in this respect.

The Company can also take whatever action necessary to protect rights derived from patents, trademarks, service marks, licenses, sublicenses, know-how, confidential information and other industrial, commercial or intellectual property rights and similar rights against infringement, unauthorized use or violation by third parties. The Company can furthermore provide or cause to provide know how, development consulting advice and operating services, promotion, representation and all operations of such nature.

The Company may borrow in any form, except for borrowing from the public. It may issue notes, bonds, debentures and any other kind of debt and/or equity securities, including but not limited to preferred equity certificates and warrants, whether convertible or not in all cases. The Company may lend funds, including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities, to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against creditors, currency fluctuations, interest rate fluctuations and other risks.

The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly, further or relate to its purpose.

Art. 5. Share capital. The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (€ 31,000.-), divided in into:

- ten (10) Class A redeemable Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class B Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class C Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class D Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class E Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class F Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class G Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class H Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class I Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class J Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;
- thirty (30) Class K Shares of ONE HUNDRED EURO (€ 100.-) each;

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The redemption of shares of class B, C, D, E, F, G, H, I, J and K shall be possible upon unanimous resolution of the annual general shareholders' meeting, provided that only one class of shares may be redeemed by the general meeting during a specific financial or calendar year. As a consequence of such redemption of a specific share class Article 5 shall be amended accordingly.

The General Meeting stipulates the terms and conditions of the redemption, in accordance with the provisions by law.

Art. 6. Transfer of shares. The transfer of shares may be effected by a written declaration of transfer entered in the register of the shareholder(s) of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney or in accordance with the provisions applying to the transfer of claims provided for in article 1690 of the Luxembourg civil code.

The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer evidencing the consent of the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 7. Meeting of the shareholders of the Company. In the case of a single shareholder, the single shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the single shareholder as long as the Company has only one shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes.

In the case of a plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

The annual General Meeting shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of the meeting, on the first Friday of June at 10.00 a.m.. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of the shareholders of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

Art. 8. Notice, Quorum, Powers of attorney and Convening notices. The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote.

Except as otherwise required by law or by these Articles, resolutions at a duly convened General Meeting will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

A shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, or email.

If all the shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 9. Management. The Company is managed by a Board of Directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 10. Meetings of the board. The Board of Directors will elect from among its members a chairman.

The Board of Directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the Company so requires. It must be convened each time one director of category A or two directors of category B so request.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the Board of Directors by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The Directors may be represented at the Board of Directors by another director. Category A Directors may be assisted by any persons who shall automatically be authorized to participate in the Board of Directors with consultative vote.

The Board of Directors may appoint a secretary, who need not be a Director and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by all the Directors present or represented or by the chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by any two members of the Board of Directors.

The Chairman of the meeting of Board of Directors or of the Board of Directors will have no casting vote.

Art. 11. Powers of the Board. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors. The Board of Directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 12. Binding signatures. The Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by (i) the joint signatures of any two members of the Board or (ii) in the case of a sole director, the sole signature of the Sole Director or (iii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board or the Sole Director, but only within the limits of such power.

Art. 13. Delegation of powers. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Company to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 14. Litigation. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Art. 15. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaire(s) aux comptes). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. The statutory auditor(s) will be appointed by the General Meeting which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the General Meeting with or without cause.

Art. 16. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December.

Art. 17. Allocation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time.

The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

The dividends may be paid in Euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.

Art. 18. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in article 19. below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

Art. 19. Amendments. These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Companies Act 1915 and the amendments hereto.

Art. 20. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Companies Act 1915 and the amendments hereto.

Transitory provisions

a) The first business year begins on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2013.

b) The first annual General Meeting will be held in 2014.

Subscription

The three hundred ten (310) shares have been subscribed by the company Luxglobal Services S.a r.l., having its registered office at L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 160.089.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (€ 31.000.-) is now available to the corporation, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article twenty-six of the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organisation is estimated at about one thousand five hundred Euro (€ 1,500.-).

Extraordinary general meeting

The above named parties, representing the entire subscribed capital have passed the following resolutions:

1) The total number of directors is fixed at four and the number of auditors at one.

2) The following are appointed directors:

- Mr. Claude ZIMMER, bachelor of law, master in economics, residing professionally in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

a) Mr. Rob KEMMERLING, director, residing professionally in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

b) Mr. Rob SONNENSCHNEIN, director, residing professionally in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

c) The company Luxglobal Management S.á r.l., having its registered office in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 159.893, represented by its permanent representative Mr. Rob KEMMERLING, prenamed.

3) Has been appointed statutory auditor:

The private limited liability company ZIMMER & PARTNERS S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 151.507.

4) The terms of office of the Directors and the statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.

5) The registered office of the company is established in L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare

6) The board of Directors shall have the authority to delegate the daily management of the business of the company and its representation to a managing director.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into the language of the persons appearing, acting as above-stated, known to the undersigned notary by name, Christian name, civil status and residence, said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize.

Le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société Luxglobal Services S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089,

représentée par deux de ses gérants, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, et

- la société Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893, la dernière représentée par deux de ses gérants, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, prénommé, et

- Madame Anja PAULISSEN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts (ci-après les Statuts) d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme - Dénomination. Il est établi une société anonyme sous la dénomination de " Luxhold S.A." (ci-après la Société).

La Société peut avoir un associé unique (l'Associé Unique) ou plusieurs actionnaires. La société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Associé Unique.

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune de la Luxembourg par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration) ou, dans le cas d'un administrateur unique (l'Administrateur Unique) par une décision de l'Administrateur Unique.

Art. 3. Durée de la Société. La Société est constituée pour une période indéterminée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale (telle que définie ci-après) de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 19. ci-après.

Art. 4. Objet Social. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, incluant sans limitation, des obligations, tout instrument de dette, créances, certificats de dépôt, des unités de trust et en général toute valeur ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée, y compris des sociétés de personnes. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise.

Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre acquérir par voie de participation, de prise ferme ou d'option d'achat, tous brevets, marques, licences, marques de service, savoir-faire, informations confidentielles, ainsi que tous autres droits industriels, commerciaux ou de propriété intellectuelle, et plus généralement les détenir et accorder des licences ou des sous-licences de ces droits, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées et sous-traiter la gestion et le développement de ces droits, incluant tous brevets, marques et licences et obtenir et faire tous enregistrements requis à cet effet.

La Société pourra prendre toute action nécessaire pour protéger les droits afférant aux brevets, marques, licences, sous-licences, marques de service, savoir-faire, informations confidentielles et autres droits industriels, commerciaux ou de propriété intellectuelle, et droits similaires contre les violations, les utilisations non autorisées et les violations par des tiers. La Société pourra par ailleurs fournir, directement ou indirectement, la transmission d'un savoir-faire, des services de conseil en développement ainsi que tous services opérationnels, assurer la promotion, la représentation et toutes opérations de cette nature.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit à l'exception d'un emprunt public. Elle peut procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances incluant, sans limitation, l'émission de «PECS» et des «warrants», et ce convertibles ou non. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra

en outre gager, nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tout transfert de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 5. Capital Social. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), divisé en:

- dix (10) actions rachetables de classe A de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe B de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe C de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe D de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe E de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe F de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe G de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe H de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe I de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe J de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;
- trente (30) actions de classe K de CENT EUROS (€ 100.-) chacune;

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Le rachat des actions de classe B, C, D, E, F, G, H, I, J et K est possible et doit être décidé par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires prise à l'unanimité, laquelle ne peut décider du rachat que d'une classe d'action par année d'exercice ou civile. En conséquence du rachat d'une classe d'action spécifique les dispositions de l'article 5 devront être modifiées en conséquence.

L'Assemblée Générale stipule termes et les conditions de rachat, correspondant aux dispositions de la loi.

Art. 6. Transfert des Actions. Le transfert des actions peut se faire par une déclaration écrite de transfert inscrite au registre de(s) actionnaire(s) de la Société, cette déclaration de transfert devant être datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par des personnes détenant les pouvoirs de représentation nécessaires pour agir à cet effet ou, conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil luxembourgeois relatives à la cession de créances.

La Société pourra également accepter comme preuve de transfert d'actions, d'autres instruments de transfert, dans lesquels les consentements du cédant et du cessionnaire sont établis, jugés suffisants par la Société.

Art. 7. Réunions de l'assemblée des actionnaires de la Société. Dans l'hypothèse d'un associé unique, l'Associé Unique aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Associé Unique tant que la Société n'a qu'un associé unique. Les décisions prises par l'Associé Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux.

Dans l'Hypothèse d'une pluralité d'actionnaires, toute assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

L'Assemblée Générale annuelle se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, chaque année le premier vendredi du mois de juin à 10.00 heures. Si ce jour est férié pour les établissements bancaires à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Les autres Assemblées Générales pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 8. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation. Les délais de convocation et quorum requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.

Chaque action donne droit à une voix.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble ou par email une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée générale des actionnaires de la Société, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

Art. 9. Administration de la Société. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un président.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Chaque réunion du Conseil se tiendra à Luxembourg ou en tout autre lieu que le Conseil d'Administration pourrait déterminer ponctuellement.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Chaque administrateur peut se faire représenter au Conseil d'Administration par un autre administrateur. Les administrateurs de catégorie A peuvent se faire assister lors des réunions du Conseil d'Administration par la personne de leur choix, laquelle pourra participer aux délibérations avec voix consultative.

Le Conseil d'Administration peut nommer un secrétaire, qui n'est pas nécessairement Administrateur, et qui sera chargé de tenir des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées générales des actionnaires.

Les procès-verbaux de toutes les réunions du Conseil d'Administration seront signés par tous les Administrateurs présents ou représentés ou par le président de séance et le secrétaire (le cas échéant). Tous les pouvoirs resteront annexés aux procès-verbaux.

Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux qui pourront être communiqués dans le cadre de procédures judiciaires ou dans d'autres cas seront signés par deux membres du Conseil d'Administration.

Le président du Conseil d'Administration ou de la réunion du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 12. Signatures autorisées. La Société sera engagée en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière) vis-à-vis des tiers par (i) les signatures conjointes de deux administrateurs de la Société ou (ii) dans le cas d'un administrateur unique, la signature de l'Administrateur Unique, ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. Délégation de pouvoirs. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui seront dénommés «administrateurs-délégués».

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 14. Actions en justice. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Art. 15. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes. Le commissaire aux comptes sera élu pour une période n'excédant pas six ans et il sera rééligible.

Le commissaire aux comptes sera nommé par l'Assemblée Générale qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur fonction. Le commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment, avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

Art. 16. Exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre.

Art. 17. Affectation des Bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre.

L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

Les dividendes pourront être payés en Euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration et devront être payés au lieu et place choisis par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés de 1915.

Art. 18. Dissolution et Liquidation. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 19 ci-après. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Art. 19. Modifications statutaires. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire dans les conditions de quorum et de majorité requises par la Loi sur les Sociétés de 1915.

Art. 20. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi sur les Sociétés de 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- a) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
- b) La première Assemblée Générale annuelle se tiendra en 2014.

Souscription

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par la société Luxglobal Services S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089.

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents Euros (€ 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

La partie comparante, représentant l'intégralité du capital souscrit, a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre total des administrateurs est fixé à quatre et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
 - Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
 - Monsieur Rob SONNENSCHNEIN, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
 - La société Luxglobal Management S.à r.l., ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 159.893, représentée par son représentant permanent Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, prénommé.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée ZIMMER & PARTNERS S.A., avec siège social à L-2519 Luxembourg, 3-7, rue Schiller, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 151.507.
- 4.- Le premier mandat des administrateurs et du commissaire expirera à l'assemblée générale de 2018.
- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

6.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière des affaires de la société et sa représentation à un administrateur-délégué.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Sur demande de la même comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: R. SONNENSCHNEIN, A. PAULISSEN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 24 mai 2013. Relation: ECH/2013/993. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013072057/449.

(130088549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Maghreb Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.166.

L'an deux mille treize, le vingt-quatre avril;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Se réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de la société anonyme "MAGHREB INVEST LUXEMBOURG S.A.", établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105166, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 15 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 331 du 14 avril 2005,

et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par ledit notaire Alex WEBER:

- en date du 20 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 620 du 25 mars 2006;

- en date du 6 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2350 du 16 décembre 2006; et

- en date du 21 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1239 du 22 mai 2008.

L'Assemblée est présidée par Madame Nathalie PRIEUR, conseil fiscal, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Regina ROCHA-MELANDA, employée, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

L'Assemblée choisit Madame Monique LANGERS, employée, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, comme scrutatrice.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Constat que les neuf mille (9.000) actions représentatives du capital social de neuf cent mille euros (900.000,- EUR) sont actuellement libérées à concurrence de 91,67%;

2. Suppression de la valeur nominale des neuf mille (9.000) actions existantes;

3. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de soixante-quinze mille euros (75.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de neuf cent mille euros (900.000,- EUR) à huit cent vingt-cinq mille euros (825.000,- EUR), sans annulation d'actions mais par la seule réduction du pair comptable, moyennant dispense aux actionnaires de libérer la partie non libérée du capital social de la Société;

4. Augmentation du capital social d'un montant de deux cent soixante-quinze mille euros (275.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de huit cent vingt-cinq mille euros (825.000,- EUR) à un million cent mille euros (1.100.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles, mais par l'augmentation du pair comptable des neuf mille (9.000) actions représentatives du capital social;

5. Libération de l'augmentation de capital par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la Société, moyennant incorporation de résultats reportés à hauteur de deux cent soixante-quinze mille euros (275.000,- EUR);

6. Réduction du capital social à concurrence d'un montant de neuf cent cinquante mille euros (950.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million cent mille euros (1.100.000,- EUR) à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), sans annulation d'actions mais par la seule réduction du pair comptable et remboursement dudit montant de neuf cent cinquante mille euros (950.000,- EUR) aux actionnaires actuels en proportion de leur participation dans le capital social;

7. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts; et

8. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'Assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'Assemblée constate que les neuf mille (9.000) représentatives du capital social de neuf cent mille euros (900.000,- EUR) sont actuellement libérées à concurrence de 91,67%, de sorte à ce que la Société dispose d'un capital libéré à hauteur de huit cent vingt-cinq mille euros (825.000,- EUR).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de supprimer la valeur nominale des neuf mille (9.000) actions représentatives du capital social.

Troisième résolution

L'Assemblée de réduire le capital social à concurrence d'un montant de soixante-quinze mille euros (75.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de neuf cent mille euros (900.000,- EUR) à huit cent vingt-cinq mille euros (825.000,- EUR), sans annulation d'actions mais par la seule réduction du pair comptable, moyennant dispense aux actionnaires de libérer la partie non libérée du capital social de la Société.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante-quinze mille euros (275.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de huit cent vingt-cinq mille euros (825.000,- EUR) à un million cent mille euros (1.100.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles, mais par l'augmentation du pair comptable des neuf mille (9.000) actions représentatives du capital social.

Libération de l'augmentation de capital

L'Assemblée constate que l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été intégralement libérée par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la Société, moyennant incorporation de résultats reportés à hauteur de deux cent soixante-quinze mille euros (275.000,- EUR).

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve de l'existence de ces résultats reportés, couvrant le montant de l'augmentation de capital précitée, a été rapportée au notaire instrumentant par un bilan de la Société arrêté au 31 décembre 2012 intégrant un bilan intérimaire au 24 avril 2013 et d'une attestation délivrée et signée par le conseil d'administration de la Société, mentionnant que ledit montant, provenant des résultats reportés, à incorporer dans le capital social de la Société n'a jusqu'à ce jour pas encore été entamé ni distribué et peut être librement converti en capital.

Lesdits documents, après avoir été paraphés "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes pour être formalisés avec lui.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social d'un montant de neuf cent cinquante mille euros (950.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel d'un million cent mille euros (1.100.000,- EUR) à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), sans annulation d'actions, mais par la réduction du pair comptable des neuf mille (9.000) actions et remboursement dudit montant de neuf cent cinquante mille euros (950.000,- EUR) aux actionnaires actuels en proportion de leur participation dans le capital social.

Tous pouvoirs sont conférés à l'organe administratif pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et au remboursement des actionnaires.

Délai de remboursement:

Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif aux actionnaires ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Sixième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à cent cinquante mille euros (150.000,- EUR), représenté par neuf mille (9.000) actions sans désignation de valeur nominale chacune, entièrement libérées."

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à deux mille trois cents euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. PRIEUR, R. ROCHA-MELANDA, M. LANGERS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 avril 2013. LAC/2013/19535. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013072072/121.

(130088709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Maghreb Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.166.

L'an deux mille treize, le seize mai;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Se réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée") de la société anonyme "MAGHREB INVEST LUXEMBOURG S.A.", établie et ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 105166, (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 15 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 331 du 14 avril 2005,

- dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par ledit notaire Alex WEBER:

* en date du 20 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 620 du 25 mars 2006;

* en date du 6 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2350 du 16 décembre 2006; et

* en date du 21 avril 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1239 du 22 mai 2008;

- et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 24 avril 2013, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Madame Nathalie PRIEUR, conseil fiscal, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Regina ROCHA-MELANDA, employée, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

L'Assemblée choisit Madame Pascale GUILLAUME, employée, demeurant professionnellement à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, comme scrutatrice.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente Assemblée a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social d'un montant de quatre cent trente-cinq mille Euros (435.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) à cinq cent quatre-vingt-cinq mille Euros (585.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles, mais par l'augmentation du pair comptable des neuf mille (9.000) actions représentatives du capital social à soixante-cinq Euros (65,- EUR);

2. Libération de l'augmentation de capital par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la Société, moyennant incorporation au capital sociale:

- d'une réserve disponible à hauteur de huit mille cinq cent cinquante-neuf Euros et sept Cents (8.559,07 EUR),
- de résultats reportés à hauteur de quarante et mille cent quatre-vingt-quatre Euros et quatre-vingt-treize Cents (41.184,93 EUR); et
- de résultats à hauteur de trois cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-six Euros (385.256,- EUR);

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts; et

4. Divers.

B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant.

C) Que les procurations des associés représentés, signées ne varietur par les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.

D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette Assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.

E) Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'Assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre cent trente-cinq mille Euros (435.000,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de cent cinquante mille Euros (150.000,- EUR) à cinq cent quatre-vingt-cinq mille Euros (585.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles, mais par l'augmentation du pair comptable des neuf mille (9.000) actions représentatives du capital social à soixante-cinq Euros (65,- EUR) chacune.

Libération de l'augmentation de capital

L'Assemblée constate que l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été intégralement libérée par les actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la Société, moyennant incorporation au capital social:

- d'une réserve disponible à hauteur de huit mille cinq cent cinquante-neuf Euros et sept Cents (8.559,07 EUR),
- de résultats reportés à hauteur de quarante et mille cent quatre-vingt-quatre Euros et quatre-vingt-treize Cents (41.184,93 EUR); et
- de résultats à hauteur de trois cent quatre-vingt-cinq mille deux cent cinquante-six Euros (385.256,- EUR).

Preuve de l'existence de l'apport

La preuve de l'existence de la réserves disponible ainsi que des résultats, couvrant le montant de l'augmentation de capital précitée, a été rapportée au notaire instrumentant par un bilan intérimaire au 30 avril 2013 et d'une attestation délivrée et signée par le conseil d'administration de la Société, mentionnant que ledit montant, provenant de la réserve et des résultats, à incorporer dans le capital social de la Société n'a jusqu'à ce jour pas encore été entamé ni distribué et peut être librement converti en capital.

Lesdits documents, après avoir été paraphés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes pour être formalisés avec lui.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social souscrit est fixé à cinq cent quatre-vingt-cinq mille Euros (585.000,- EUR), représenté par neuf mille (9.000) actions avec une valeur nominale de soixante-cinq euros (65,- EUR) chacune, entièrement libérées. »

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'Assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'Assemblée.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à deux mille euros.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états civils et domiciles, lesdits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. PRIEUR, R. ROCHA-MELANDA, P. GUILLAUME, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 mai 2013. LAC/2013/22987. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Référence de publication: 2013072073/95.

(130088709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

**Büro Tec, Société Anonyme,
(anc. Naste Holding S.A.).**

Siège social: L-5695 Emerange, 15, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 75.003.

L'an deux mille treize, le seize mai.

Pardevant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Madame Edith STEFFEN, salariée, née à Luxembourg le 28 février 1966, matricule n° 1966 02 28 244, demeurant à L-5695 Emerange, 15, rue de l'Eglise,

agissant en sa qualité d'actionnaire unique de la société NASTE HOLDING S.A. ayant son siège social à L-1130 Luxembourg, 54, rue d'Anvers, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 75003, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jean Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, le 14 juillet 2000 sous le numéro 504 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu aux termes d'un acte sous seing privé du 24 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, le 4 septembre 2002 sous le numéro 504,

Laquelle partie, représentée comme décrit ci avant, a requis le notaire instrumentaire d'acter les déclarations suivantes en relation avec l'ordre du jour suivant:

1. Constatation que Madame Edith STEFFEN est devenue l'associée unique de «NASTE HOLDING S.A.».
2. Modification de l'objet social de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet principal le commerce en gros et en détail d'articles d'ameublements, d'objets de décoration et de fournitures de bureaux.

Elle pourra encore effectuer des opérations de conseils quant à l'installation de bureaux et quant à l'ergonomie des places de travail.

La société peut en outre s'engager dans toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, exercer toutes activités commerciales, financières, mobilières ou immobilières, développer, acquérir et aliéner tous droits en rapport avec des brevets, licences et concessions, participer de façon temporaire ou permanente sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et leur prêter assistance.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

3. Modification de la dénomination de la société de «NASTE HOLDING S.A.» en «BÜRO TEC» et en conséquence, modification de l'article 1^{er} des statuts;

4. Transfert du siège social de L-1130 Luxembourg, 54, rue d'Anvers à L-5695 Emerange, 15, rue de l'Eglise;

5. Modification de l'article 6, alinéa 1^{er} des statuts de la Société afin de l'adapter à l'actionnariat unique.

6. Modification de l'article 12 des statuts.

7. Acceptation des démissions et décharge de Monsieur Gilles PLOTTKE et de Monsieur Antoine SILLERO de leurs mandats d'administrateur.

8. Renouvellement de Madame Edith STEFFEN au poste d'administrateur unique.

9. Nomination de la société ACCURATE SA, établie et ayant son siège social à 5752 FRISANGE, 6a, Rue de Luxembourg, à la fonction de commissaire aux comptes de la société.

L'associée unique, telle que représentée comme indiqué ci-avant, a demandé au notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique constate qu'elle est devenue l'unique associée de la société «NASTE HOLDING S.A.».

Deuxième résolution

L'associée unique décide de modifier l'objet social de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:
«La société a pour objet principal le commerce en gros et en détail d'articles d'ameublements, d'objets de décoration et de fournitures de bureaux.

Elle pourra encore effectuer des opérations de conseils quant à l'installation de bureaux et quant à l'ergonomie des places de travail.

La société peut en outre s'engager dans toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, exercer toutes activités commerciales, financières, mobilières ou immobilières, développer, acquérir et aliéner tous droits en rapport avec des brevets, licences et concessions, participer de façon temporaire ou permanente sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et leur prêter assistance.

D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

Troisième résolution

L'associée unique décide de modifier la dénomination de la société de «NASTE HOLDING S.A.» en «BÜRO TEC» et décide en conséquence de modifier l'article 1^{er} des statuts qui sera désormais lu comme suit:

« **Art. 1^{er}** . Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de «BÜRO TEC».»

Quatrième résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de L-1130 Luxembourg, 54, rue d'Anvers à L-5695 Emerange, 15, rue de l'Eglise et décide en conséquence de modifier l'article 2, alinéa 1^{er} des statuts qui sera désormais lu comme suit:

« **Art. 2. Alinéa 1^{er}** . Le siège social est établi dans la commune de Schengen.»

Cinquième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 6, alinéa 1^{er} afin de l'adapter à l'actionnariat unique. Cet article 6, en son alinéa 1^{er} sera désormais lu comme suit:

« **Art. 6. Alinéa 1^{er}** . La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.»

Sixième résolution

L'associée unique décide de modifier l'article 12 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 12.** L'assemblée générale des actionnaires fixe le pouvoir de signature.»

Septième résolution

L'associée unique décide d'accepter les démissions de Monsieur Gilles PLOTTKE et de Monsieur Antoine SILLERO de leurs mandats d'administrateur avec décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Huitième résolution

L'associée unique décide de renouveler au poste d'administrateur unique:

- Madame Edith STEFFEN, salariée, née à Luxembourg le 28 février 1966, demeurant à 5695 Emerange, 15, rue de l'Eglise.

Le mandat de l'administrateur unique ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2018.

Neuvième résolution

L'associée unique décide de nommer au poste de commissaire aux comptes:

- la société ACCURATE SA, établie et ayant son siège social à 5752 FRISANGE, 6a, Rue de Luxembourg.

Le mandat de commissaire ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2018.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Remarque

L'attention de l'associée unique a été attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises afin d'exercer.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. STEFFEN, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 17 mai 2013. Relation: MER/2013/1054. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR COPIE CONFORME.

Mersch, le 24 mai 2013.

Référence de publication: 2013072100/106.

(130088975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Global Value & Growth, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, Place de la Gare, Centre Europe.

R.C.S. Luxembourg B 148.922.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire des actionnaires, tenue au siège social de la société, 5, place de la Gare, L-1616 Luxembourg, le 19 avril 2013 à 14h00

Il résulte dudit procès verbal que:

- Après délibération, l'Assemblée a approuvé la réélection des Administrateurs pour un nouveau mandat d'un an.

A partir de la date de l'Assemblée, le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit et est élu jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale:

* M. Steffen Ronn JENSEN, Président et Administrateur,

6, Boulevard du Jardin Exotique, MC-98000 Monaco.

* M. Marten Adriaan LANTING, Administrateur,

8, Avenue des Ligures, MC-98000 Monaco.

* M. Jakob KJELGAARD, Administrateur,

10, Rue Mathias Perrang, L-8160 Bridel.

- Après délibération, l'Assemblée a approuvé la réélection de H.R.T. Révision S.A., comme Réviseur d'Entreprises, jusqu'à la date de la prochaine Assemblée Générale Statutaire.

Luxembourg, le 28 Mai 2013.

Pour extrait conforme

Jean-Marc Delmotte

Mandataire

Référence de publication: 2013071947/25.

(130088437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

NEP Senec Gardens S. à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.557.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072103/10.

(130088730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Merl Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 92.798.

Les comptes annuels au 07 Juillet 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072083/10.

(130088576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Marketing & Reseaux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 156.034.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072078/10.

(130089159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Marketing & Reseaux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8436 Steinfort, 71, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg B 156.034.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013072077/10.

(130088602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Mobi-Décor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 67, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.216.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 juin 2013.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2013072066/10.

(130088800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Maghreb Invest Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 105.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013072074/14.

(130088806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Mediterranean Real Estate Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.522.

Les statuts coordonnés au 23/05/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 04/06/2013.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2013072082/12.

(130089106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

Luxmaster S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 139.823.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.

Société anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013072058/13.

(130089064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

MDC Commercial Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 150.375.

En date du 22 mai 2013, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Ivo Hemelraad, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Monsieur Alan Botfield, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 4 juin 2013.

Référence de publication: 2013072079/14.

(130089204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.

LCP (Overseas) Financial Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.553.

Par résolutions signées en date du 28 mai 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- acceptation, avec effet au 30 avril 2013, de la démission de Yves CHERET, avec adresse au 35, Rue Tresch, L-8373 Hobscheid, de son mandat de gérant de Classe B;
- nomination, avec effet au 30 avril 2013, de Xavier M. Poncelet, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant de Classe B, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2013.

Référence de publication: 2013072047/15.

(130088489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2013.
